MAIRIE DE La Garde ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du vingt-quatre Avril un mil huit cent soixante, à neuf heures du matin

ACTE DE MARIAGE de Edmond, Jean, Joseph Foucard

âgé de vingt-deux ans, né à la Garde département du Var le douze du mois de novembre mil huit cent trente sept profession de maître boulanger domicilié à la Garde département du Var fils majeur de feu Antoine, Honoré Foucard profession de maître boulanger en son vivant domicilié à la Garde département du Var et de Marie, Adrien Reynaud, son épouse, sans profession domiciliée à la Garde ici présente et consentante, d'une part.

N° 7.

Foucard et Cairouse

Et de Laurence, Victoire Cairouse

âgée de vingt sept ans, née à Toulon département du Var le neuf du mois d'avril mil huit cent quarante trois profession d'ouvrière domiciliée à la Garde département du Var fille mineure de Jean, Antoine Cairouse profession de second maître en retraite domicilié à la Garde département du Var et de Thérèse, Marie, Anastasie Sattly son épouse domiciliée à la Garde ici présents et consentants d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications de mariage faites par nous sans opposition les huit et quinze Avril jours de Dimanche au mil huit cent soixante, demeurées affichées pendant le délai voulu par la loi.

2° Un acte de naissance du futur époux

3° Un acte de décès du père du futur époux

4° Un extrait de l'acte de naissance de la future épouse

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Napoléon sur le *mariage*, concernant *les droits et devoirs respectifs des époux*.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Napoléon, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux et les personnes qui ont assisté le mariage ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage, à la date du mil huit cent soixante, par devant Me notaire à département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Laurence, Victoire Cairouse, et l'autre Edmond, Jean, Joseph Foucard

Le tout en présence de Jean Joseph Reynaud domicilié à la Garde département du Var âgé de cinquante neuf ans profession de propriétaire maçon, oncle du futur époux

De Joseph Benoît Escarel domicilié à la Garde département du Var âgé de cinquante cinq ans profession de marchand de vin, cousin du futur époux

De Calixte Fournier domicilié à la Garde département du Var âgé de cinquante huit ans profession de propriétaire, Agriculteur oncle de la future épouse

Et de Joseph Sattly domicilié à la Garde département du Var âgé de trente deux ans profession de marchand de vin cousin de la future épouse

Après quoi, Joseph Frane, maire de la commune de la Garde faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins, le futur époux, la future épouse, la mère du futur époux et les autres parties ont déclaré ne le savoir de la loi requise

Foucard Laurence Cairouse Reynaud

Escarel Fournier Sattly

Frane